

**Province de Québec  
Municipalité de Hope Town  
MRC de Bonaventure**

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce 4 février 2026 à 19 h.

**Sont présents :**

Siège n° 2 : Lida Francoeur  
Siège n° 3 : Guy Dubois  
Siège n° 4 : Tracy Major  
Siège n° 5 : Cynthia Lachance  
Siège n° 6 : Élisabeth Thériault

**Est absente :**

Siège n° 1 : Joanne Ross

***Tous conseillers et formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.***

Assiste également à la séance: Sonia Aspirot DG – Greffière trésorière.

012-2026

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Tracy Major, appuyé par Cynthia Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

013 -2026

**LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JANVIER 2026**

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les minutes du 7 janvier 2026 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

014-2026

**COMPTES**

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Tracy Major et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les comptes au montant de 43 966.53 \$ pour le mois de janvier 2026 soient acceptés et que la directrice générale soit autorisée à les payer.

Je soussignée, Sonia Aspirot DG – Greffière trésorière certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

---

Sonia Aspirot DG – Greffière-trésorière

Adoptée

015-2026

**DON**

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder un don de 50.00 \$ au Cercle de fermières de St-Godefroi ainsi qu'un don de 50.00 \$ au Comité d'Action Sociale Anglophone (CASA).

Adoptée

016-2026

**COMITÉ INTERMUNICIPAL INCENDIE – NOMINATION DU REPRÉSENTANT**

Il est proposé par Guy Dubois, appuyé par Cynthia Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer Lida Francoeur à titre de représentante officielle de la Municipalité de Hope Town qui siègera au Comité intermunicipal incendie.

Adoptée

017-2026

**ADHÉSION 2026-2027 URLS GÎM (UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE)**

Il est proposé par Cynthia Lachance, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Hope Town renouvelle son adhésion annuelle auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au montant de 91.00 \$.

QUE Mmes Élisabeth Thériault et Linda MacWhirter soient désignées comme représentantes.

Adoptée

018-2026

**NOMINATION D'UN REMPLAÇANT POUR LA RGMRA (RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVIGNON-BONAVENTURE)**

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

1. De nommer Linda MacWhirter à titre de 1<sup>ère</sup> représentante de la Municipalité auprès de la RGMRA;
2. De nommer Tracy Major à titre de 2<sup>e</sup> représentante de la Municipalité auprès de la RGMRA;
3. Que ces représentantes soient dûment autorisées à participer aux délibérations, à voter sur toute question soumise au conseil d'administration de la Régie et à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée

019-2026

**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE JURIDIQUE 2026 – CAIN LAMARRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une offre de service de la part de la firme Cain Lamarre pour l'année 2026;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite offre prévoit une banque de 15 heures de services professionnels au taux horaire de 225 \$, plus les frais et les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût total de cette offre s'élève à 4 171.43 \$ (taxes incluses);

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité détient actuellement une balance résiduelle de 2 601.96 \$ dans le compte en fidéicomis dudit cabinet;

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Tracy Major et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

1. **D'ACCEPTER** l'offre de service de Cain Lamarre pour l'année 2026 au montant total de 4 171.43 \$;
2. **D'AUTORISER** l'application de la balance détenue en fidéicomis, soit 2 601.96 \$, en réduction du montant de l'offre;
3. **D'AUTORISER** le paiement du solde résiduel de 1 569.47 \$ à la firme Cain Lamarre.

Adoptée

020-2026

**ACHATS EN COMMUN**

**CONSIDÉRANT QUE** le regroupement des achats permet d'obtenir des tarifs plus compétitifs;

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Cynthia Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité confirme sa participation à l'achat en commun pour l'approvisionnement en calcium liquide (même quantité qu'en 2025) pour l'année 2026.

Adoptée

021-2026

**REDDITION DE COMPTES POUR LE PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) 2025-2026, NUMÉRO DE DOSSIER TDY49929 – 5020 (11) – 20250415-035**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Hope Town a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de Lida Francoeur, appuyé par Tracy Major et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil de la Municipalité de Hope Town approuve les dépenses d'un montant de 8 048.25 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

022-2026

#### **LEVÉE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la mairesse, Linda MacWhirter que la séance soit levée : 19 h 35.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

---

Linda MacWhirter  
Mairesse

---

Sonia Aspirot  
DG – Greffière-trésorière